



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil d'Administration

Séance du 13 septembre 2016

Délibération n° B 2016-21

Programme 2016 d'équipements de véhicules : autorisation à donner au Président pour signer les marchés avec les titulaires retenus par la Commission d'appel d'offres (CAO)

Membres en exercice : 5
Présents : 5
Nombre de votants : 5
Votes pour : 5
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
22/7/2016

L'an deux mille seize, le treize septembre, à quinze heures, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Étaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS, Messieurs Clément PERNOT, Bernard AMIENS, François GODIN, Daniel BOURGEOIS.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, R 1424-1 à R 1424-55, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-13 du 12 mai 2015, relative aux commissions et comités concourant au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-14 du 12 mai 2015, relative aux délégations consenties par le Conseil d'Administration à son Bureau ;

Vu le guide interne des procédures de commande publique dont la dernière version résulte de la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-13 du 28 juin 2016 ;

Vu l'arrêté n° A 2016-961 du 2 août 2016 relatif à la composition de la Commission d'Appel d'Offres du SDIS du JURA ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Vu les résultats de la Commission d'Appel d'Offres du 13 septembre 2016.

Dans le cadre du programme d'équipement des matériels roulants pour 2016, 1 144 000 € TTC ont été votés au BP 2016.

Plusieurs équipements sont achetés via l'UGAP notamment la totalité des châssis.

Deux équipements ont fait l'objet d'un appel d'offres ouvert :

LOTS	Désignation	Estimation € HT
1	un équipement pour véhicule de secours routier moyen	105 000
2	un équipement pour fourgon pompe tonne léger	115 000

La CAO se réunit le 13 septembre 2016 à 14 heures, les résultats vous seront communiqués en séance.

En conséquence, en application des articles L 1424-28 et L 1424-30 du CGCT, de la délégation consentie le 12 mai 2015 par le Conseil d'Administration à son Bureau et de la jurisprudence, il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les marchés avec les titulaires retenus par la CAO.

DECISION N° B 2016-21 DU 13 SEPTEMBRE 2016

Le Bureau, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité son Président à signer les marchés avec les titulaires retenus par la CAO, selon le tableau annexé.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en
Préfecture le 22 SEP, 2016
Affiché le 22 SEP, 2016
Publié au Recueil des Actes
Administratifs du 3ème trimestre 2016

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT